

La République du Centre, 29 octobre 2015

LA SOURCE ■ Une pétition contre le déménagement des Chèques postaux

Non au « désert économique »

L'annonce du déménagement des services de la Banque postale suscite de nombreuses craintes dans le quartier. Une pétition circule pour leur maintien à La Source.

Aurélien Malval

Plus de 160 signatures récoltées ce week-end sur le marché de la Bolière.

« Notre quartier ne doit pas devenir un désert économique », la pétition, lancée par le conseiller municipal Front de gauche Michel Ricoud, des militants CGT et des salariés de La Poste, pour que les Chèques postaux restent à La Source mobilise :

« Après le départ de l'INSSEE, de l'UDAF, de l'agence EDE la fermeture de la crèche Lavoisier, le départ prochain de l'EPHAD Les Ombrages, le déménagement des services financiers de la Poste, plus connu comme « les Chèques postaux », risquerait de porter un coup fatal à notre quartier. »

La décision de La Poste a été rendue publique avant l'été, alors que des rumeurs couraient déjà depuis plusieurs mois, quant



HISTORIQUE. Les services financiers de la Banque postale sont installés depuis 1968 à La Source : une institution. ARCHIVES

à l'abandon de ce siège historique. Le bâtiment sourcier date de 1968, plus d'un millier de salariés y travaillent actuellement. « Trop vétuste, trop coûteux pour être rénové », affirme La Poste.

Lors de l'assemblée générale du quartier en juillet dernier, le maire (Les Républicains) Olivier Carré avait annoncé que le directeur des services fi-

nanciers avait donné sa parole : « Les Chèques postaux resteront à La Source et nous allons tout faire pour leur trouver du foncier disponible. »

« Mouvement citoyen »

Une nouvelle action est prévue par le même collectif la semaine prochaine aux abords du bâtiment. « On fait confiance

à Olivier Carré et Jean-Pierre Sueur (sénateur PS, NDLR), mais on souhaite que le mouvement soit citoyen », complète Michel Ricoud. Le quartier est déjà largement touché par le chômage. Et ce sera une friche supplémentaire. »

La pétition sera prochainement adressée aux élus locaux, à la direction des Chèques postaux et à la direction nationale de la Poste. ■